

ÊTRE LABELLISÉ TOURISME & HANDICAP

Le Comité Départemental du Tourisme Destination Gers est l'interlocuteur départemental pour le label Tourisme & Handicap. Crée en 2001, le label garantit un accueil adapté pour la clientèle touristique en situation de handicap moteur, visuel, auditif et/ou mental.

Labelliser ma structure me permettra de :

- attirer une nouvelle clientèle et favoriser les vacances pour tous,
- se démarquer de la concurrence,
- valoriser et qualifier son équipement touristique,
- bénéficier d'un accompagnement professionnel.

ACCOMPAGNEMENT AU LABEL

C'est offert!

Une fois labellisé, promotion de votre structure sur les sites internet :

- Comité Départemental du Tourisme Destination Gers,
- Comité Régional du Tourisme et des Loisirs Occitanie,
- l'Association Tourisme & Handicaps.

TARIF ERP* 120€ TTC

* Établissements recevant du Public

AUTRES ÉTABLISSEMENTS 90€ TTC

- Pré-diagnostic avec visite de l'équipement,
- Bilan de la visite avec des préconisations,
- Organisation de la visite par le binôme d'évaluateurs,
- Visite de diagnostic de la structure,
- Montage du dossier de demande de labellisation,
- Présentation du dossier devant la commission d'attribution du label.



Les structures touristiques privées ou publiques (hébergements, restaurants, sites de loisirs, Offices de Tourisme, sentiers de randonnée...) dans la mesure où l'activité correspond à un des cahiers des charges reconnus au niveau national.

Votre contact au CDT



Isabelle CARDOUAT

Responsable Qualité & Clubs de Prestataires

Tél : +33 (0)5 62 05 95 95

Tapez 2

amenagement@tourisme-gers.com

Fn savoir +

www.pro.tourisme-gers.com

Qualifier son offre pour mieux la vendre : Aider les acteurs touristiques gersois dans la qualification de l'offre